

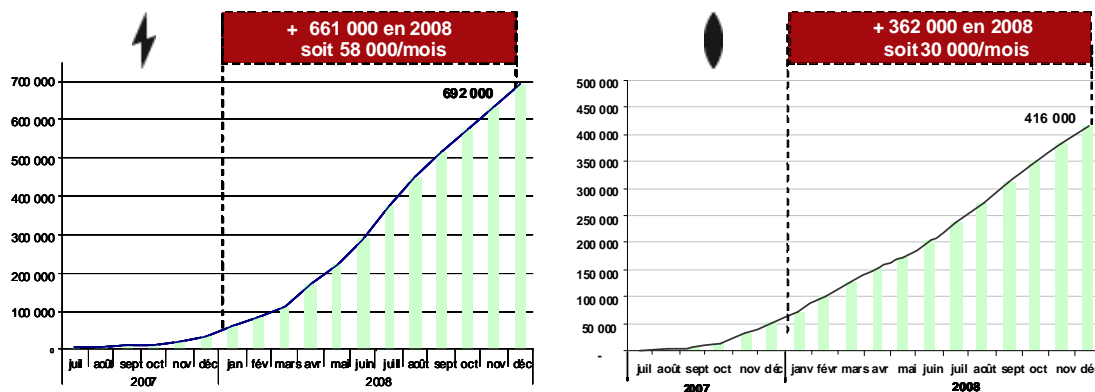
Paris, le 2 mars 2009

L'ouverture des marchés de détail de l'électricité et du gaz Bilan 2008

Sur les marchés de détail résidentiels, un an et demi après leur ouverture à la concurrence, 5 fournisseurs alternatifs d'électricité et 3 fournisseurs alternatifs de gaz sont actifs au niveau national au 31 décembre 2008. Il s'agit d'une part de Direct Energie, Enercoop, Planète UI, Poweo (nouveaux entrants) et GDF Suez en électricité, et d'Altergaz, Poweo (nouveaux entrants) et EDF en gaz.

Leur part de marché a fortement progressé au cours de l'année 2008 : en électricité, 692 000 sites, sur un total de 29,7 millions, sont clients d'un fournisseur alternatif à fin 2008 contre 31 000 un an auparavant. Sur le marché du gaz, 416 000 sites, sur un total de 10,8 millions, sont clients d'un fournisseur alternatif à fin 2008, contre 54 000 au 31 décembre 2007.

Nombre de clients résidentiels d'un fournisseur alternatif



Source : gestionnaires de réseaux, Analyse : CRE. Données fin de mois

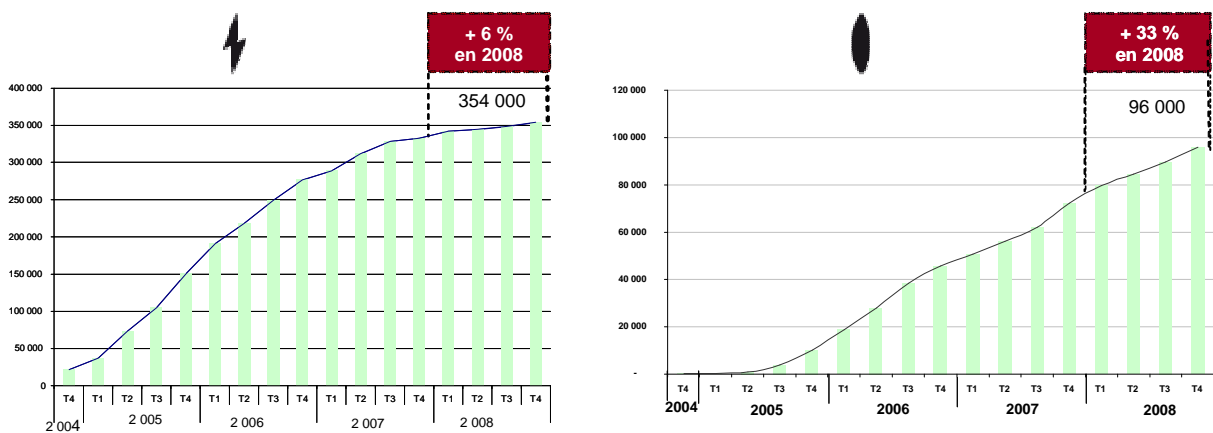
*
* *

Sur les marchés de détail non résidentiels, au niveau national, 14 fournisseurs alternatifs d'électricité et 11 de gaz sont actifs au 31 décembre 2008.

A cette date, leur part de marché s'est stabilisée en électricité, avec +6% de clients non résidentiels chez les fournisseurs alternatifs par rapport à l'année précédente, alors qu'elle s'est accrue en gaz, avec +33% de clients sur la même période.

Au 31 décembre 2008, plus de 4 ans après l'ouverture totale des marchés de détail non résidentiels, 354 000 sites sont clients d'un fournisseur alternatif en électricité contre 333 000 au 31 décembre 2007. Sur le marché du gaz, 96 000 sites sont clients d'un fournisseur alternatif contre 72 000.

Nombre de clients non résidentiels d'un fournisseur alternatif



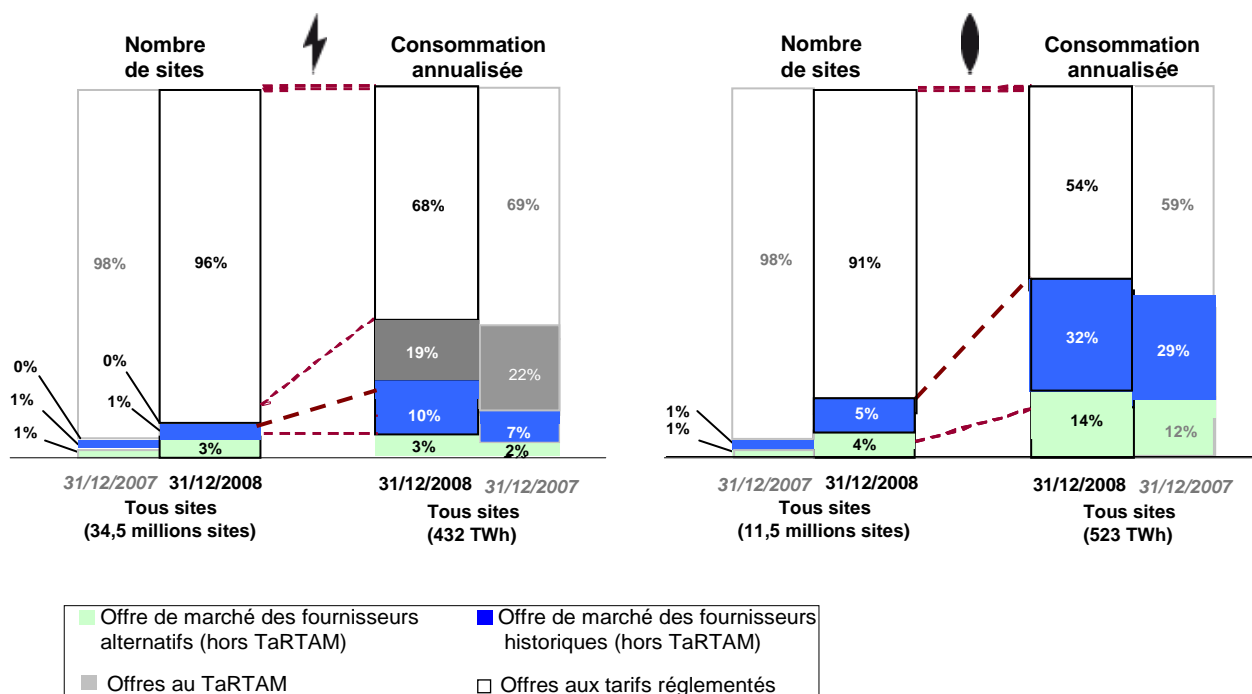
Source : gestionnaires de réseaux, Analyse : CRE. Données fin de mois

Au 31 décembre 2008, 7% des consommateurs non résidentiels d'électricité (représentant 12% de la consommation) et 14% des consommateurs non résidentiels de gaz (représentant 18% de la consommation) sont clients d'un fournisseur alternatif, les fournisseurs historiques se partageant le reste du marché.

*
* *

Les marchés de l'électricité et du gaz restent dominés par les tarifs administrés : au 31 décembre 2008, 96% des sites toutes catégories confondues (représentant 87% de la consommation) sont aux tarifs réglementés en électricité (ou au TaRTAM) et 91% en gaz (représentant 54% de la consommation).

Evolution de la répartition des sites par type d'offre entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008



Au cours de l'année 2008, 24% des consommateurs résidentiels et non résidentiels qui emménagent ont fait le choix d'un fournisseur alternatif de gaz et 4% ont fait celui d'un fournisseur alternatif d'électricité.

Définitions

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1^{er} juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :

- Les contrats aux tarifs administrés : tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs et, dans le cas de l'électricité, TaRTAM proposé par tous les fournisseurs. La souscription à ces tarifs est soumise à conditions.
- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle :

- Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers.
- Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.